

COMMUNE DE FRETERIVE

Compte-rendu du conseil municipal du 11 mai 2022

PRESENTS : BUEVOZ Eve - BUEVOZ Guy - BRAEMS Patrice - DECOMBLE Aurore - MONIN Eric - GRISARD Benoît - DI MASULLO Vincenza - COLLIN Matthieu - NEPOTE-VESINO Anne-Sophie - TUAL Hélène - VACHET Nadine

ABSENTS EXCUSES : CARLE Patrick - AZNAG Rachid - Aurore DECOMBLE - PAJEAN Baptiste

Elue secrétaire : Hélène TUAL

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 5 avril 2022 est approuvé à l'unanimité.

Le Conseil peut procéder à l'examen des points inscrits à l'ordre du jour :

TRAVAUX

☞ **Travaux de réfection de la voirie de l'église, attribution du marché**

Suite à consultation auprès de trois entreprises spécialisées, et après examen en commission travaux, il est proposé de retenir l'offre de l'entreprise Eiffage pour un montant de 29 012,50€ HT. Ces travaux débuteront en juillet. Une subvention de 48% du montant des travaux a été attribué par le département dans le cadre du FDEC 2021.

FINANCES

☞ **Adhésion au groupement de commandes départemental du SDES pour achat électricité**

Vu la délibération du SDES en date du 1er mars 2022 approuvant le groupement de commandes pour l'achat d'électricité, le conseil approuve à l'unanimité, les termes de cette convention constitutive du groupement de commandes. Il décide de l'adhésion de la commune au groupement.

☞ **Société de nettoyage, convention à passer**

Suite à la demande de deux agents de ne pas renouveler leur contrat à la rentrée scolaire prochaine, la commune a décidé de réorganiser ses services. C'est pourquoi, il est proposé de passer contrat avec une société de nettoyage domiciliée sur Fréterive pour l'entretien du bâtiment école pour l'année scolaire 2022/2023. Le conseil autorise Mme le Maire à signer la convention.

PERSONNEL COMMUNAL

☞ **Emploi saisonnier**

Le conseil approuve le recrutement d'un jeune étudiant pendant un mois pour la période estivale afin d'apporter une aide au service technique et ainsi répondre à l'accroissement de travail lié à l'entretien des espaces verts et pallier aux congés des agents. Le conseil valide la fiche de poste présentée.

DIVERS

☞ **Lutte contre l'ambrosie :**

La commune salue l'initiative de Nadine Vachet, référente ambrosie, avec sa proposition de faire pâturer des chèvres pour manger et venir à bout de cette plante invasive. Un grand merci à Julien Thibaut et Coralie De Sousa pour leur implication dans ce projet, propriétaires des chèvres.

☞ **Jury d'assises**

Un juré est un citoyen tiré au sort sur les listes électorales pour siéger à la cour d'assises. Il participe aux côtés des magistrats professionnels au procès des personnes accusées de crime : Infraction la plus grave punissable par une peine de prison (homicide volontaire ou viol par exemple). Le juré exerce pleinement la fonction de juge. Si vous êtes retenu pour siéger lors d'une session d'assises, vous êtes obligé de le faire sauf s'il y a un motif grave qui vous en empêche.

Le conseil, comme chaque année, a procédé au tirage au sort de 3 noms sur la liste électorale.

☞ **Agenda :**

- **Elections législatives des 12-19 juin 2022 (bureau de vote ouvert de 8h à 18h)**

Mme le Maire informe de la mise à disposition à titre gratuit de la salle champlan pour les réunions électorales.

- **14 juin : Réunion publique « le Conseil participatif »**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.



Mme le Maire, Eve Buevoz